



Communiqué de presse, Mercredi 27 juin 2012

Après ses 1ères Assises, l'UMIH en ordre de marche pour construire l'avenir...

L'UMIH, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, première organisation patronale du secteur des CHR (Cafés-hôtels-restaurants-discothèques) avec 80 000 entreprises adhérentes, a tenu ses premières Assises lundi 25 et mardi 26 janvier à Paris sur le thème : « A la conquête des nouveaux adhérents ».

A cette occasion le président départemental Laurent Duc, a demandé à des élus régionaux et des membres du personnel administratif de l'accompagner afin de participer à cette réflexion nationale.

« Ces premières assises ont été un véritable succès pour notre organisation avec une forte mobilisation de l'ensemble des fédérations UMIH. Pendant ces deux jours, plus de 150 Présidents départementaux et responsables administratifs ont réfléchi, échangé, débattu, ensemble et sans tabous, sur l'avenir de l'UMIH et sur le recrutement de nouveaux adhérents. La dynamique de re-syndicalisation est lancée ! » a lancé Roland HEGUY, Président confédéral de l'UMIH.

Club d'adhérents ou entreprise ? Le syndicalisme a changé, la demande de l'adhérent a évolué. Il est un consommateur qui ne vient plus vers les organisations professionnelles par militantisme, mais au contraire, à la recherche d'un besoin, d'une prestation de service. A ce titre, le rôle d'une organisation patronale comme l'UMIH doit lui aussi évoluer.

Pour répondre à cette problématique, de nombreuses pistes ont été avancées pendant les travaux des ateliers :

- 1. Développer la gamme de services que l'UMIH offre à ses adhérents pour renforcer son attractivité et ainsi recruter de nouveaux adhérents.**
- 2. Fidéliser les adhérents en renforçant la proximité et la convivialité entre les adhérents et les fédérations UMIH.** Sur le terrain, l'adhérent a un seul référent : sa fédération départementale avec qui il doit entretenir des contacts fréquents et privilégiés.
- 3. Penser global, agir local :** La force de l'UMIH, son identité, c'est d'être une organisation nationale avec des implantations départementales, mais chaque fédération n'a pas les mêmes besoins que son voisin. Chaque fédération UMIH devra décliner localement, en tenant compte de ses spécificités, la stratégie décidée au niveau national.
- 4. Faire de l'UMIH une marque** connue de tous et dans toutes les différentes branches d'activité.
- 5. Repenser les équilibres entre le national, les départements.**

Les nouveaux outils seront présentés lors du prochain Congrès de l'UMIH qui aura lieu à Dijon du 26 au 29 novembre 2012.

D'ores et déjà le bureau de Lyon va se servir de ces travaux pour préparer sa rentrée et mettre en place une stratégie locale qu'il proposera lors de son AG du mois de septembre. Le mot d'ordre du Président DUC à son bureau étant de se placer impérativement dans l'action et la conquête sans attendre ces nouveaux outils qui viendront renforcer ce plan d'action dont le seul but est de répondre avant tout aux attentes des adhérents.

Contacts bureau :

Chambre de l'Industrie Hôtelière et Touristique du Rhône - 309, rue Duguesclin 69007 LYON

Tél : 04 78 72 36 42 - Fax : 04 78 72 87 96 - Mail : C-I-H-T-R @wanadoo.fr site web : www.umih69.com